Attention : Episode de pollution à l'ozone pour la journée du jeudi 14 août 2025

Attention : Épisode de pollution à l'ozone pour la journée du jeudi 14 août 2025. Merci de suivre les recommandations sanitaires de l’agence régionale de santé d’Ile-de-France (http://ars.iledefrancesante.fr).

Par ailleurs, voici les mesures applicables aux usagers de la route :

- Réduire la vitesse sur l’ensemble de la région Ile-de-France :

• à 110 km/h sur les portions d’autoroutes normalement limitées à 130 km/h ;

• à 90 km/h sur les portions d’autoroutes et de voies rapides normalement limitées à 110 km/h ;

• à 70 km/h sur les portions d’autoroutes, de voies rapides normalement limitées à 90 km/h ainsi que sur les routes nationales et départementales limitées à 80 km/h ou à 90 km/h.

Dans les espaces verts, jardins publics et lieux privés, tous les travaux d’entretien ou de nettoyage avec des outils à moteur thermique ou avec des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture, vernis, produits de retouche automobile) doivent être reportés.

Infos pratiques

- Si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque inhabituelle, parlez-en à un médecin ou à un pharmacien.
- À l’intérieur, n’utilisez pas de produits irritants comme les produits d’entretien, les désodorisants ou les parfums d’ambiance.
- Évitez de fumer ou de faire du feu.
- Continuez d’aérer votre maison en ouvrant les fenêtres pendant au moins 10 minutes chaque jour.
- Près des routes, évitez de faire du sport.

Si vous êtes une personne âgée, malade, enceinte ou avec un enfant de moins de 5 ans :

- En plein air, ne faites pas d’exercices physiques intenses qui obligent à respirer par la bouche.
- Évitez de sortir pendant l’après-midi.

Documents
Episode pollution ozone